

Meulan-en-Yvelines, le 06 décembre 2018

Chère Collègue,  
Cher Collègue,

Je vous remercie de bien vouloir assister à la séance du Conseil municipal qui aura lieu en Mairie, salle du Conseil municipal, le :

MERCREDI 12 DECEMBRE 2018 à 20H30

ORDRE DU JOUR :

- Désignation du secrétaire de séance,
- Approbation du procès-verbal de la séance du 03 octobre 2018,
- Communications,
- Compte rendu des décisions prises par le Maire, conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales : décision 2018-09 et décision 2018-37 à 2018-68,
- Délibérations :
  1. Fixation du plafond de la prise en charge des frais liés à la mise en œuvre du compte personnel de formation (CPF),
  2. Modification des dispositions relatives à la réduction et l'aménagement du temps de travail,
  3. Modifications du tableau des effectifs – transformations de postes,
  4. Retrait de la commune de Meulan-en-Yvelines du Syndicat Intercommunal de Vidéoprotection du Val-de-Seine (SIVVS),
  5. Subvention OCCE,
  6. Modification du règlement intérieur de la restauration scolaire et de l'étude surveillée,
  7. Adhésion au groupement de commandes pour la fourniture et la livraison de repas,
  8. Mise en œuvre de la dématérialisation des documents soumis au contrôle de légalité et au contrôle budgétaire,
  9. Revalorisation du tarif des photocopies délivrées au public,
  10. Créances irrécouvrables par admission en non-valeur et par créances éteintes,
  11. Débat d'Orientation Budgétaire,
  12. Ouverture anticipée de crédits d'investissement,
  13. Décision modificative n° 2,

14. Incorporation d'un bien sans maître non bâti dans le domaine communal,
  15. Affaire Fouache - autorisation de signature d'un protocole d'accord,
  16. Adoption d'une convention portant autorisation de pose d'équipements d'illuminations festives sur les équipements communautaires,
  17. Approbation d'une convention de coopération avec la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise pour la viabilité hivernale du domaine public routier communautaire,
  18. Rapport annuel d'activité 2017 du Syndicat d'Energie des Yvelines (SEY),
  19. Rapport d'activité 2017 du syndicat SIDECOM.
- Questions diverses (sous réserve de dépôt).

Je vous prie d'agréer, Chère Collègue, Cher Collègue, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire  
Vice-président de la Communauté Urbaine GPS&O  
Conseiller départemental des Yvelines



Cécile ZAMMIT-POPESCU